

# *Si Montrouge m'était conté*

A défaut des archives de l'Empire où les saignées n'ont certainement pas épargné les solides Montrougiens ni leur argent, l'évocation du côté noir de la vie au

XIX<sup>ème</sup> siècle commence avec les Restaurations qui virent la disparition de Dubreuil de Mazière et portèrent successivement à la mairie Gambier et, après 1826, Dufour. On se souvient qu'alors, le Petit Montrouge en plein essor était rattaché à la commune qui s'étendait ainsi de Montparnasse, mal famé, à Montsouris, mais dont les constructions ne dépassaient guère le tracé de l'actuelle avenue Verdier au sud limitrophe de Bagneux et d'Arcueil. En 1816, elle comptait un bon millier d'habitants ; en 1831, moins d'une génération plus tard, elle en comptera près de quatre mille dus, pour l'essentiel, à l'extension de Paris hors ses murs. Il est alors étonnant, à l'étude des documents, de constater combien relativement peu de familles ont besoin d'être secourues quand on compare les faits aux tableaux dramatiques qu'en firent les auteurs de la fin du siècle.

Le comité se réunissait sous la présidence du Maire et "dans sa maison", plusieurs fois par an, sur convocation. Les membres, rééligibles comme l'ont été Amaury Duval ou Antoine Horguelin, étaient renouvelés par tiers tous les trois ans sur proposition de cinq noms de notables parmi lesquels le sous-préfet choisissait. Il en allait de même lors de toute démission notamment en cas de déménagement ou en cas de décès, ce qui arriva deux fois dans la période étudiée : en 1818 avec Gilbert et en 1823 avec Perrot. Le trésorier désigné ne pouvait cumuler sa charge avec celle du Maire. Quoique celui-ci en faisait office provisoire en cas de vacances, ni d'adjoint comme il advint à Perrot six ans avant sa mort.

## ***Montrouge sous Dubreuil de Mazière (Maire de 1801 à 1819) Le Comité de Bienfaisance***

Au fil des années, et sans renommer ceux que l'on vient de citer, on trouve des marchands de vins en gros et traiteurs (Pierre Adnot, Desnoyer et Godard), un marchand grainetier (Valentin Grégoire Breton) un marchand de fer (Blin) et un salpêtrier (Boutard), les autres sont "propriétaires". Reste le cas d'Antoine de Labarthe élu en août 1816 comme trésorier en remplacement de Perrot et dit "officier pensionné" dont on peut penser qu'il était un de ces 12.000 officiers que la chute de l'Empire avait réduit à l'inactivité. Ils ne touchaient plus qu'une demi-solde soit, à titre d'exemple, 73 francs par mois pour un capitaine, 44 pour un lieutenant. C'est à lui que je pensais en mentionnant les déménagements puisqu'il quitte Montrouge en 1825 au moment où s'épuise ma documentation si bien que je ne sais qui, des cinq candidats suivants sera choisi par le sous-préfet et élu trésorier, Delerue, Ory, Dorange, Duval ou Daumont aîné ? Avec la Restauration, le catholicisme est redevenu religion d'Etat. L'instituteur pourtant aux premières loges pour discuter des subsides n'est pas représenté officiellement pour ses élèves.

Le curé, par contre, est toujours présent et se voit même attribuer les secours qu'il distribuera suivant ses critères. Montrouge est un village et chacun peut encore se connaître. Ce n'est pas l'habit qui fait le moine dit-on, mais le nom dévoile-t-il une partie du caractère ?...

En 1801, le curé se nonne Bayart, après 1826, ce sera Lange...

A chaque nouvelle installation au comité se déroule un cérémonial au cours duquel l'intronisé "jure fidélité au Roi, obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux lois du royaume".

*Patrick Vauzelle  
Société historique et archéologique  
du Grand Montrouge*

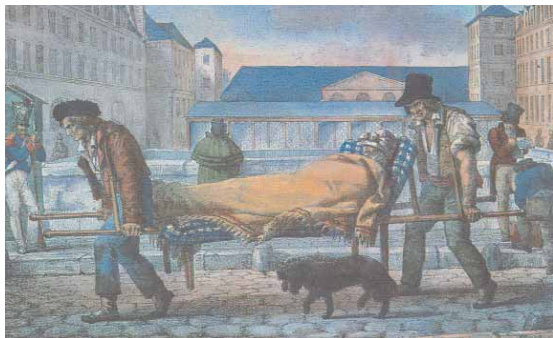
# Si Montrouge m'était conté

Le système d'assurance n'existant pas, une grande part des aides était destinée aux malades indigents ou aux blessés comme cet ouvrier lors de la construction de la nouvelle église Saint-Jacques en 1823.

Elle couvrait des transports à l'hôpital, hospices Cochin, La Roche Foucauld, la Salpêtrière ou l'Hôtel Dieu. Elle payait aux familles nécessiteuses les deux francs d'enterrements réalisés par le fossoyeur Poirier ainsi que la confection des cercueils au menuisier Sabouret. Avant la réalisation complète du nouveau "Champs de repos" au Grand Montrouge, les corps étaient transportés au "Cimetière de la Charité" des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, ou plus précisément, depuis les ordonnances de la fin de l'Ancien Régime qui interdisaient les inhumations dans les agglomérations et autour des églises, dans le terrain annexe et "hors les murs" de ladite agglomération, en bordure du chemin de Vanves. Devenu propriété de l'Assistance Publique en 1824, il est à l'origine de l'actuel cimetière du Montparnasse. Attenant à la ferme des Frères, le moulin dit "Moliniste" fut transformé en guinguette avant de devenir la loge des premiers gardiens. La commune de Montrouge recevait en guise de compensation d'un tel voisinage à ses lieux de plaisir, une redevance sur les inhumations. Le moulin est toujours visible au sud ouest du cimetière Montparnasse actuel.

Si on se tourne vers les vivants, le pain leur était fourni par Bedon, Lapalu, Guillier ou Caillot, la

*Un indigent malade conduit à l'Hôtel-Dieu*



## **Montrouge sous Dubreuil de Mazière (Maire de 1801 à 1819) Le Comité de Bienfaisance et l'aide aux indigents**



*Moulin moliniste*

viande par Mme Marronnier ou plutôt son mari, le vin par le sieur François ou Sardon, le bois par Gérard, les chandelles par Dufour puis par d'Aumont. On trouve aussi des fournitures

de riz mais sans nom de fournisseurs.

Les nourritures spirituelles ne sont pas laissées de côté, quinze éditions de l'Ancien Testament sont livrées en mars 1812.

On trouve ponctuellement quelques aides au logement chez l'aubergiste Dumont où le "Père La Violette" bénéficie de plus d'un an de loyer pour passer ensuite chez une dame Klein. Madame Testard se voit régler les loyers de Viadon dit "L'agneau" "indigent et valétudinaire" que le fossoyeur emmènera à l'Hôtel Dieu.

Duval fournit de la paille pour les lits. Des matelas et des couvertures sont également distribués, un drap aussi pour l'accouchement de Madame Garcia. Le chaudronnier Buisson installe un poêle pour le maître d'école, Duval, et lui fournit les fagots ou des voies (charretées) de bois dont Girard s'occupe pour l'institutrice. L'habillement reste une préoccupation majeure. Petit

ou Chaumette fournissent les sabots par dizaines de paires. Le "Père La Violette" dont on vient de parler, à cause de son âge ou de son état de santé, se voit offrir des souliers à clous réalisés sans doute par Pierre, le cordonnier. Le prêt-à-porter n'existe pas, les fripiers ne sauraient fournir le comité. La petite Marteau se fait faire des habits de communiant. Les chemises, camisoles, chaussons et bas de laine sont commandés en trop grand nombre. Les façons d'habillement d'hommes : pantalons, vestes et gilets sont confiées au tailleur Morel, mademoiselle Dieu ou madame Dumont sont spécialistes pour les habits de femme. Monsieur Marie distribue les médicaments dont le plus folklorique pour nos contemporains est sans doute la fourniture de sangsues pour la femme Duburq, indigente.

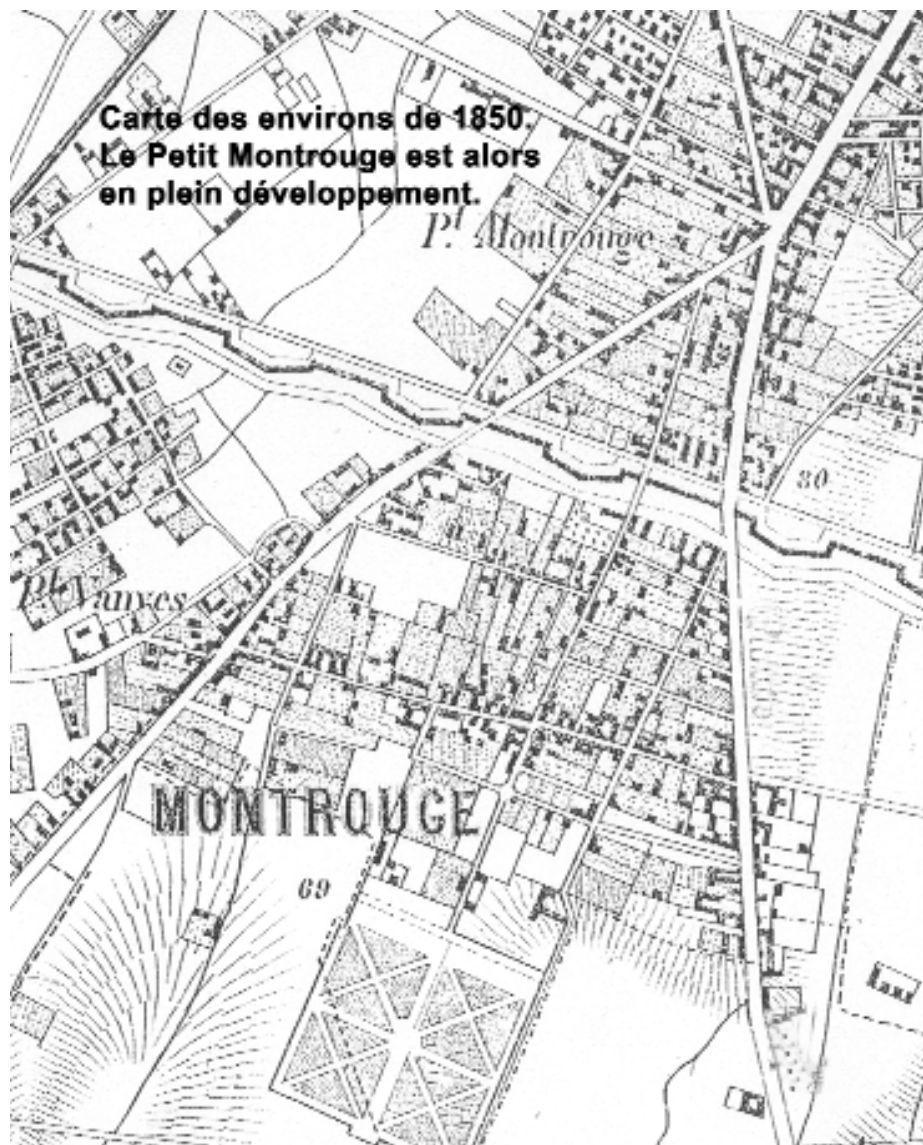
*Patrick Vauzelle  
Société historique et archéologique  
du Grand Montrouge*

## ► Montrouge sous Dubreuil de Mazière (Maire de 1801 à 1819) Le Comité de Bienfaisance et l'aide aux indigents (suite et fin)

En janvier 1822, le comité constate l'augmentation saisonnière du nombre des indigents. Il en est "qui sont dans un état de nudité" et qu'il serait urgent de fournir en "chaussures et chauffage". Un crédit est alors débloqué pour l'achat d'une grosse étoffe dite tritaine (?) pour tailler des pantalons, des gilets et deux camisoles pour les femmes en plus des bas et chaussons de laine prévus pour tous, y compris les enfants. Tout ne sera d'ailleurs pas distribué dans l'année. Cinquante falourdes (environ 2 stères) de bois de chauffage mais aussi pour la cuisine sont à distribuer de préférence aux malades pour cet hiver 1823-24 qui est particulièrement rude. Il s'agit de commander, peut-être un peu tard car la décision est datée du 5 décembre, du drap pour confectionner 12 nouveaux pantalons et gilets ainsi que huit vêtements pour les femmes, tous doublés. Les chemises (mixtes) les paires de chaussons et de bas ainsi que les sabots sont achetés sans considération de taille.

On a vu que le malheureux La Violette ne pouvant plus chausser de sabots s'est vu offrir des souliers à 10 francs. Le bureau se décide entre autre à lui fournir un lit car il ne couchait que dans la paille d'une écurie, un moindre mal pour l'époque où se retiraient encore pour la nuit de nombreux domestiques dans les mêmes conditions. Il fallut également fournir matelas et couvertures de laine qui "resteront appartenir (sic) au Bureau de Bienfaisance" à une infirme âgée et sans famille, Catherine Sébillot pour laquelle on louera chez le Sieur Amy une petite chambre du côté de Montsouris pour 40 francs par an. Les médicaments lui sont fournis.

Dès novembre 1824 et grâce au legs de 300 francs par la veuve de l'ancien maire Ory, le bureau annonce l'achat de 33 aunes de drap pour l'habillement d'homme et 50 de moleton croisé pour les femmes ainsi que de la toile du



coton écreu avenante pour les doublures (l'aune égale environ 1,20 m). Les revenus du Comité proviennent des droits sur les sépultures, des dons comme celui de Madame Dubreuil de Mazière en 1819 ou celui de Madame Ory à la mort de leur mari ainsi que du produit de quêtes organisées ponctuellement comme lors du mariage des ses enfants consigné le 6 mai 1823.

Les bals et danses "en guinguette" chez Lefoy, Godard ou Crouté de Noÿe ou Baron, sont autorisés à la nuit moyennant un droit sur lequel la

commune se voit verser 1,90 francs par Monsieur Bailly, caissier à la préfecture. Il existe aussi un tronc à la mairie d'où on relève une trentaine de francs par an.

*Dans les prochains numéros vous découvrirez une présentation chronologique des maires de Montrouge tout au long du XIXème siècle.*

*Patrick Vauzelle  
Société historique et archéologique  
du Grand Montrouge*

## ► Jean-François Dubreuil de Mazière, Maire de 1801 à 1819

Jean-François Dubreuil de Mazière, né en 1767 décède dans sa maison, Grande Rue, alors qu'il est encore Maire, le 28 janvier 1819, presque en même temps que son adjoint et ami Jean Mathurin Gilbert, maître carrier. On se souvient (voir notre n°39) qu'il avait commencé sa carrière comme membre élu au tribunal de police, chargé de la surveillance des suspects à la Révolution puis avait survécu à trois régimes successifs dans la charge où le consulat l'avait nommé en 1801, prêtant serment à chaque changement. L'année précédente, les municipalités avaient été supprimées en faveur des cantons où il "nous" représentait.



Remarquable tombeau de Jean Vigniane qui assura l'interim à la mort de Jean-François Dubreuil de Mazière.

Le médecin Adrien Escourbiac exerça presque pendant la même période ayant commencé vers 1798. Amaury Duval dont la famille fera l'objet de plusieurs articles, apparaît comme membre du comité de bienfaisance. L'époque est difficile. Pour employer les malheureux, on leur fait "rempierrer" la place devant l'église, planter des arbres le long de l'avenue de Mont-Rouge ou encore remblayer les fortifications en 1816. Le maître d'école ne compte pas assez d'élèves pour faire vivre sa famille, le comité prend en charge son loyer de 20 francs et lui fournit un pain chaque semaine. Puisque le sujet est toujours d'actualité, notons que le baccalauréat avait été institué en 1808 par décret et que, dans les trente années qui suivirent, son organisation fera l'objet de soixante dix autres décrets !

A la mort du Maire, Jean Vigniane, membre du conseil, entrepreneur maçon dont subsiste le remarquable tombeau au cimetière communal, assure l'intérim en tant qu'officier de l'Etat-Civil.

On lit dans le manuel à l'usage des Maires sous la Restauration, que "le serment est la formalité qui donne à l'élu l'investiture de la portion de la puissance publique à l'exercice de laquelle il est appelé, c'est aussi le gage qu'il donne de la fidélité qu'il apportera dans ses fonctions".

Parmi les arrêtés du gouvernement provisoire d'avril 1814 concernant le drapeau français entre autres, on adopte le blanc comme couleur pour l'écharpe du maire et sa cocarde.

Le lys remplace l'aigle sur les boutons de l'uniforme officiel.

Patrick Vauzelle  
Société historique et archéologique du Grand Montrouge